



# Bulletin trimestriel n°18 Le chômage des travailleurs handicapés fin septembre 2007

### SOMMAIRE

Principaux résultats 1
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi 3
Evolution selon le type de reconnaissance du handicap 4
Le chômage de longue durée 4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs 5
Analyse par zone d'emploi 6
Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi dans
les registres de l'ANPE7

### Principaux résultats

#### Les demandeurs d'emploi handicapés

La loi du 11 février 2005 est entrée en application le 1er janvier 2006 en modifiant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie par la loi de juillet 1987 (voir encadré page 4). A partir de cette date, deux nouvelles catégories de personnes handicapées bénéficient des avantages prévus par la loi : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

Dans ce bulletin le nombre total de demandeurs d'emploi prend en compte ces deux nouvelles catégories. A fin septembre 2007, on dénombre ainsi 6 687 demandeurs d'emploi handicapés en Alsace.

Ce bulletin s'intéresse plus particulièrement aux 5 471 demandeurs d'emploi handicapés alsaciens classés comme immédiatement disponibles et actuellement sans emploi par l'ANPE (catégorie 1 à 3 : voir encadré en bas de page 3).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 8,0 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace (en catégorie 1 à 3). Leur proportion est toujours plus forte dans le Haut-Rhin (8,5 %) que dans le Bas-Rhin (7,6 %). (Tableau 1)

L'Observatoire régional formation insertion professionnelle des travailleurs handicapés (Orefiph) d'Alsace réalise, avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés.

Dans les données présentées dans cette édition le nombre total de demandeurs d'emploi handicapés à fin septembre 2007 inclut les deux nouvelles catégories de public prioritaire instituées par la loi du 11 février 2005 : les titulaires d'une carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé.

Ce bulletin concerne les demandeurs d'emploi à fin septembre 2007 et étudie les évolutions depuis fin septembre de l'année précédente.









ET SOCIALES



### Principaux résultats (suite)

## Une diminution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés en Alsace

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi amorcée en septembre 2005 se poursuit et concerne aussi bien les demandeurs d'emploi handicapés que le public non prioritaire.

Entre septembre 2006 et septembre 2007<sup>1</sup>, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés est en diminution (- 16,1%). Cette baisse, à l'inverse de ce qui est relevé dans le bulletin précédent, est plus marquée dans le Bas-Rhin (- 16,6%) que dans le Haut-Rhin (- 15,5%). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi la diminution est de 11,0%. (Tableau 1)

Cette décrue enregistrée depuis deux ans permet d'atténuer les fortes hausses constatées depuis plusieurs années. Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés en septembre 2007 reste toutefois à un niveau élevé par rapport à la situation de septembre 2000 (44% en plus dans le département du Bas-Rhin, 38% en plus dans le Haut-Rhin). (Graphique 1)

## L'évolution selon les caractéristiques des demandeurs

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés sont relativement inchangées, ils cumulent toujours les obstacles à l'emploi suivants : un niveau de formation et de qualification bas. Ils sont également très touchés par le chômage de longue durée (46% recherchent un emploi depuis un an ou plus, contre 24% des autres demandeurs d'emploi). L'effectif de chômeurs de longue durée est en baisse de 18% depuis septembre 2006 pour les travailleurs handicapés, mais cette diminution est moindre que celle observée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-31%). (Tableaux 4 et 5)

Quelles que soient les sous-populations de demandeurs d'emploi handicapés (selon le sexe, l'âge, le niveau de formation, ...), l'évolution sur un an est à la baisse. (Tableau 5)

#### Les évolutions à l'échelle des zones d'emploi

La tendance à la baisse est observée dans toutes les zones d'emploi. Pour les deux zones les plus peuplées la baisse enregistrée est inférieure à celle de la moyenne régionale : Mulhouse (-12%) et Strasbourg (-14%).

Pour les autres zones les évolutions vont de -15% à -33%. Les plus fortes diminutions concernent des zones d'emploi de taille modeste. (Tableau 6)

## Les motifs d'entrée et de sortie des demandeurs dans les registres de l'ANPE

Au total, 5 032 demandeurs d'emploi handicapés sont entrés dans les registres de l'ANPE au cours du premier semestre 2007. Durant la même période 6 529 en sont sortis.

L'ANPE enregistre les personnes venues s'inscrire selon une classification composée de six catégories : le licenciement, la démission, la fin d'un contrat ou de mission, la première entrée, la reprise d'activité et « autres ».

La répartition du public prioritaire inscrit au cours des trois premiers trimestres 2007 montre une proportion importante de personnes enregistrées sous le motif « autres ». En raison de cette forte composante (53% des entrées), il est difficile d'interpréter ces données. Il est néanmoins possible de souligner que les entrées pour perte d'emploi ne sont pas majoritaires pour les travailleurs handicapés. Ainsi, les inscriptions à la suite de la fin d'un contrat, d'un licenciement ou d'une démission, représentent au total 36% des entrées des travailleurs handicapés, contre 53% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. (Graphique 2)

L'étude portant sur les motifs d'inscription que l'Agefiph a menée auprès de 1 200 demandeurs d'emploi handicapés inscrits dans les régions Auvergne et Bourgogne, a permis d'estimer que "27% des personnes handicapées inscrites à l'ANPE en France, en 2006, l'ont été en raison d'un problème de santé notamment à la suite d'un licenciement pour inaptitude (21%) ou d'une reprise d'activité après une longue interruption "maladie" (5% des cas)"<sup>2</sup>.

Le premier motif de sortie des registres de l'ANPE au cours des trois premiers trimestres 2007, que ce soit pour le public prioritaire ou l'ensemble des demandeurs d'emploi est l'absence au contrôle (c'est à dire que les demandeurs d'emploi n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois). L'"enquête Sortants" de l'ANPE³, souligne que les retours à l'emploi sont sous-estimés. Environ 40% des sorties pour motif d'absence au contrôle et de radiation tiennent à des reprises d'emploi non déclarées.

Le deuxième motif évoqué pour les travailleurs handicapés est l'arrêt de la recherche d'emploi (21%, contre 10% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). La part du public prioritaire enregistré dans cette catégorie s'élève à 11% (moyenne tous motifs confondus : 6%). Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la reprise d'emploi (26%) est le deuxième motif relevé, alors qu'il arrive en troisième position pour les travailleurs handicapés (19%). (Graphique 3)

<sup>1</sup> Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudierons que des évolutions "de septembre à septembre".

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Agefiph, Tendances, La lettre des études de l'Agefiph, n°9 avril 2007.

<sup>3</sup> L' « Enquête Sortants » est une enquête nationale réalisée chaque trimestre auprès des demandeurs d'emploi sortis des listes de l'ANPE le dernier mois du trimestre précédent. Elle permet d'estimer la part des sorties pour reprise d'emploi parmi les sortants ainsi que la qualité de l'emploi retrouvé. L'enquête est réalisée par quotas, sur un échantillon issu d'un tirage aléatoire simple stratifié, avec environ 2 000 répondants à chaque vague d'enquête.
2

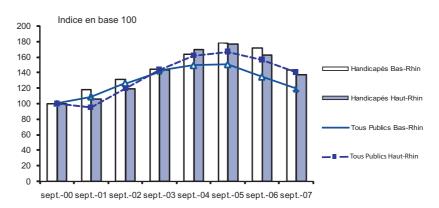
## Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006

		emandeurs oloi handicapés	То	us publics	Part des TH
	Nb	Évo. depuis septembre 2006	Nb	Évo. depuis septembre 2006	parmi l'ensemble des DEFM
Bas-Rhin	2 937	-16,6%	38 574	-11,7%	7,6%
Haut-Rhin	2 534	-15,5%	29 860	-10,2%	8,5%
Alsace	5 471	-16,1%	68 434	-11,0%	8,0%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) de fin septembre 2000 à fin septembre 2007



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006

			Bas-Rhin			Н	laut-Rhin		Alsace				
	Nb	%	Évolution depuis septembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis septembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis septembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	
Catégorie 1	1 838	51%	-13%	6,0%	1 509	49%	-15%	6,3%	3 347	50%	-14%	6,2%	
Catégorie 2	974	27%	-19%	17,6%	902	29%	-12%	19,6%	1 876	28%	-16%	18,5%	
Catégorie 3	125	3%	-39%	5,0%	123	4%	-39%	8,5%	248	4%	-39%	6,3%	
Catégorie 4	88	2%	-19%	3,6%	114	4%	-25%	5,2%	202	3%	-23%	4,3%	
Catégorie 5	243	7%	+26%	7,7%	171	6%	+14%	8,1%	414	6%	+21%	7,9%	
Catégorie 6	256	7%	+3%	3,8%	182	6%	-17%	3,8%	438	7%	-6%	3,8%	
Catégorie 7	70	2%	-22%	7,9%	59	2%	+9%	9,3%	129	2%	-10%	8,5%	
Catégorie 8	19	1%	-51%	2,0%	14	0%	-30%	3,4%	33	0%	-44%	2,4%	

Source: DRTEFP

#### Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

Catégorie 1 : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein Catégorie 2 : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel

Catégorie 3 : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire
Catégorie 4 : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponible

Catégorie 5 : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein

Catégorie 6 : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein

Catégorie 7 : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel

Catégorie 8 : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

## Évolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon le type de reconnaissance du handicap (fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006)

Les données statistiques ventilées par type de reconnaissance du handicap (incluant les nouvelles catégories de bénéficiaires) ne sont pas consolidées à ce jour.

#### Les catégories de handicapés reconnus par la loi de février 2005

- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep); ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la Cotorep.
- Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime).
- Les invalides pensionnés: les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail.
- Les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.
- Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées CDAPH (ex Cotorep) : nouvelle catégorie introduite par la loi de février 2005.
- Les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : nouvelle catégorie introduite par la loi de février
   2005

## Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon l'ancienneté d'inscription (fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006)

		Ba	s-Rhin		Haut-Rhin						Alsace		
	Nb	%	depuis eptembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	% s	Évolution depuis septembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis septembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	
Moins de 6 mois	1 080	37%	-12%	5,0%	838	33%	-15%	5,2%	1 918	35%	-14%	5,1%	
De 6 mois à moins de 1 an	588	20%	-10%	8,0%	451	18%	-21%	8,0%	1 039	19%	-15%	8,0%	
Chômeurs de longue durée	1 269	43%	-22%	13,0%	1 245	49%	-13%	15,4%	2 514	46%	-18%	14,1%	
1 à moins de 2 ans	617	21%	-28%	11,2%	580	23%	-13%	12,7%	1 197	22%	-22%	11,9%	
2 à moins de 3 ans	300	10%	-23%	13,5%	283	11%	-26%	15,2%	583	11%	-24%	14,3%	
3 ans et plus	352	12%	-8%	17,4%	382	15%	-2%	22,6%	734	13%	-5%	19,7%	

Source : DRTEFP

## Évolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) fin septembre 2007 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

		Bas	-Rhin			Н	aut-Rhin				Alsa	ice
	Nb	%	Évolution depuis septembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis eptembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	Évolution depuis eptembre 2006	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 680	57%	-16%	9,5%	1 437	57%	-15%	10,4%	3 117	57%	-15%	9,9%
Femmes	1 257	43%	-18%	6,0%	1 097	43%	-16%	6,9%	2 354	43%	-17%	6,4%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	134	5%	-8%	1,9%	100	4%	+11%	1,6%	234	4%	-1%	1,8%
25 à 49 ans	1 850	63%	-17%	7,2%	1 653	65%	-15%	8,7%	3 503	64%	-16%	7,8%
50 ans et plus	953	32%	-17%	16,4%	781	31%	-18%	16,4%	1 734	32%	-17%	16,6%
Selon le niveau de f	ormatio	n										
Niveau Vbis et VI	1 045	36%	-20%	13,2%	906	36%	-20%	13,9%	1 951	36%	-20%	13,5%
Niveau V	1 355	46%	-14%	9,0%	1 222	48%	-13%	9,0%	2 577	47%	-14%	9,0%
Niveau IV	304	10%	-14%	4,6%	269	11%	-11%	5,4%	573	10%	-13%	4,9%
Niveaux I à III	231	8%	-16%	2,6%	135	5%	-13%	2,9%	366	7%	-15%	2,7%
Non renseigné	2	0%	-50%	0,8%	2	0%	+100%	1,3%	4	0%	-20%	1,0%
Selon la qualification	n											
Ouvrier non qualifié	675	23%	-18%	12,2%	595	23%	-2%	12,9%	1270	23%	-19%	12,5%
Ouvrier qualifié	372	13%	-18%	7,9%	341	13%	-17%	8,1%	713	13%	-18%	8,0%
Employé non qualifié	1 021	35%	-17%	10,4%	812	32%	-13%	10,9%	1 833	34%	-15%	10,6%
Employé qualifié	692	24%	-13%	5,9%	640	25%	-14%	6,4%	1 332	24%	-14%	6,1%
TAM et cadres*	174	6%	-19%	2,8%	142	6%	-7%	4,3%	316	6%	-14%	3,3%
Non renseigné	3	0%	-25%	0,9%	4	0%	+100%	1,8%	7	0%	+17%	1,3%
Selon le secteur d'a	ctivité*											
Agriculture, sylvicultu	ıre,											
pêche	71	2%	-11%	8,5%	67	3%	-9%	10,2%	138	3%	-10%	9,2%
Commerce	354	12%	-16%	5,7%	347	14%	-11%	7,2%	701	13%	-13%	6,4%
BTP Industries	291 573	10% 20%	-24% -23%	12,3% 8,1%	240 571	9% 23%	-13% -23%	12,6% 8,8%	531 1 144	10% 21%	-19% -23%	12,4% 8,4%
Services	1 594	20% 54%	-23% -12%	8,1% 8,1%	1 256	23% 50%	-23% -14%	9,0%	2 850	52%	-23% -13%	8,4% 8,4%
Non renseigné	54	2%	-12 <i>%</i> -40%	2,3%	53	2%	+6%	2.6%	107	2%	-24%	2,4%

Source : DRTEFP

#### Définition des niveaux de formation

Niveau VI: sorties de formation en cours de premier cycle secondaire, avant d'avoir atteint la classe de 3ème Niveau Vbis: sorties à l'issue de la classe de 3ème ou en cours de 2ème cycle professionnel cours, avant d'avoir atteint la classe de terminale

Niveau V : sorties de classes terminales du 2ème cycle professionnel court, avec ou sans diplôme Niveau IV : sorties de classes terminales préparant un baccalauréat général, technologique ou professionnel, avec ou sans diplôme

Niveau I à III : sorties de formation avec un diplôme de niveau Bac+2 ou plus.

<sup>\*</sup>TAM : Techniciens et agents de maîtrise \*\* Secteur d'activité du dernier employeur

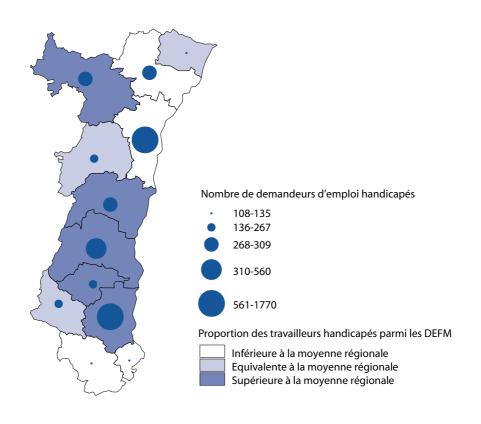
## Analyse par zone d'emploi (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) selon la zone d'emploi (fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006)

	Nb	%	Évolutio depuis septemb 2006	l'ensemble
WISSEMBOURG	108	2%	-22%	8,2%
STRASBOURG	1 770	32%	-14%	7,3%
GUEBWILLER	208	4%	-15%	10,7%
THANN-CERNAY	198	4%	-17%	8,4%
MULHOUSE	1 275	23%	-12%	8,7%
SAINT-LOUIS	135	2%	-17%	6,5%
ALTKIRCH	110	2%	-33%	5,8%
HAGUENAU-NIEDERBRONN	268	5%	-30%	6,7%
SAVERNE-SARRE-UNION	309	6%	-15%	9,6%
MOLSHEIM-SCHIRMECK	233	4%	-16%	8,1%
COLMAR-NEUF-BRISACH	560	10%	-17%	8,6%
SELESTAT-STE-MARIE- AUX-MINES	290	5%	-19%	8,8%
Total	5 471	100%	-16%	8,0%

Source: DRTEFP

Carte 1 : Part du public handicapé (catégories ANPE 1, 2 et 3) sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi (fin septembre 2007)



Source : DRTEFP

## Motifs d'entrée et de sortie des demandeurs des registres de l'ANPE (catégories ANPE 1, 2 et 3)

Tableau 7: Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (entrées en cumul annuel, trois premiers trimestres 2007)

	Bas-Rhin			Ha	ut-Rhir	1	А		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif d'entrée	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le moti d'entrée
Licenciement	472	17%	4%	334	15%	4%	806	16%	4%
Démission	47	2%	2%	39	2%	2%	86	2%	2%
Fin de contrat	523	18%	3%	375	17%	3%	898	18%	3%
Première entrée	34	1%	1%	31	1%	1%	65	1%	1%
Reprise d'activité	278	10%	9%	229	11%	9%	507	10%	9%
Autres	1 500	53%	6%	1 170	54%	7%	2 670	53%	7%
Total	2 854	100%	4%	2 178	100%	5%	5 032	100%	4%

Source : Agefiph

**Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif** 

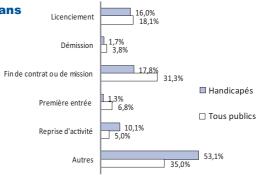
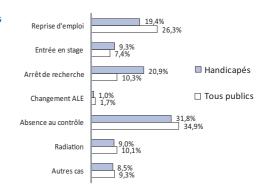


Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3) dans les registres de l'ANPE (sorties en cumul annuel, trois premiers trimestres 2007)

	Bas-Rhin			Ha	aut-Rhii	n	A	Isace		
	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	Nb	%	% de travailleurs handicapés dans le motif de sortie	
Reprise d'emploi	756	20%	4%	510	20%	4%	1 266	19%	4%	
Entrée en stage	309	8%	6%	297	8%	7%	606	9%	7%	
Arrêt de recherche	790	21%	11%	574	21%	11%	1 364	21%	11%	
Changement d'ALE <sup>1</sup>	34	1%	3%	34	1%	4%	68	1%	3%	
Absence au contrôle	1 149	31%	5%	930	31%	5%	2 079	32%	5%	
Radiation	375	10%	5%	213	10%	5%	588	9%	5%	
Autres cas	310	8%	5%	248	8%	5%	558	9%	5%	
Total	3 723	100%	5%	2 806	100%	6%	6 529	100%	6%	

Source : Agefiph

**Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif** 



<sup>1</sup> ALE : Agence locale pour l'emploi.

#### Les tableaux, graphiques et carte

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin septembre 2000 à fin septembre 2007
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin septembre 2007 et évolution depuis fin septembre 2006
Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin septembre 2007
Tableau 7 : Les motifs d'entrée des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (trois premiers trimestres 2007)
Graphique 2 : Répartition des entrées dans les registres de l'ANPE par motif (trois premiers trimestres 2007)
Tableau 8 : Les motifs de sortie des demandeurs d'emploi handicapés dans les registres de l'ANPE (trois premiers trimestres 2007)
Graphique 3 : Répartition des sorties des registres de l'ANPE par motif (trois premiers trimestres 2007)

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

#### Ce bulletin a été réalisé par :

Observatoire Régional de la santé d'Alsace (ORSAL)

Hôpital Civil, Clinique médicale A - 1, place de l'Hôpital - BP426 67091 Strasbourg Cedex

■ Tél. 03 90 24 54 40 e-mail: info@orsal.org

site internet : www.orsal.org

■ Fax 03 90 24 54 47